

DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	NIVEAU des responsabilités exercées	NOMBRE D'EMPLOIS	NOMBRE DE POINTS par emploi
Secrétaire de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (MDPH/COTOREP) :	B		
dans 30 départements au titre de la politique de la ville (1)		19	30
dans les autres départements		42	25
Contrôle hors section d'inspection, spécialisé dans la répression du travail clandestin et des trafics de main-d'œuvre :	B		
dans 30 départements au titre de la politique de la ville (1)		36	24
dans les autres départements		20	19
Responsable du secrétariat particulier des directeurs régionaux du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et des directeurs départementaux de 21 directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	B	43	14
Secrétaire adjoint de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (MDPH/COTOREP) :	B		
dans 30 départements au titre de la politique de la ville (1)		1	20
dans les autres départements		3	15

- Contrôle de la recherche d'emploi :	B		
dans 30 départements au titre de la politique de la ville (1)		113	28
dans les autres départements		109	22
Responsable de section administrative et financière dans les directions régionales et départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	B	126	18
Responsable de la gestion du personnel dans les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	B	22	18
Correspondant formation, action sociale ou communication dans les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle	B	56	20
Contrôle sur place, au sein des groupes régionaux de contrôle, d'organismes dont le produit comptable annuel est égal ou supérieur à 153 000 euros ou d'entreprises concourant au développement de la formation continue et dont l'effectif moyen annuel est égal ou supérieur à 500 salariés	B	47	25
Assistant de service social du personnel	B	9	25
(1) Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Drôme, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Isère, Loire-Atlantique, Loiret, Marne, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Yvelines, Tarn, Var, Vaucluse, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise et Réunion.			



Courriel : [itefa@unsa.org](mailto:itefa@unsa.org) Notre site : <http://itefa.unsa.org>

